Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **71 (1935)**

Heft 20

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LXXIe ANNÉE — N° 20 18 MAI 1935

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : S. P. R. : *Séance du Bureau du 5 mai.* — VAUD : *Postes au concours.* — *A l'honneur.* — *L'Ecolier romand.* — *A propos de punitions corporelles.* — *Rapport du Comité.* — *Dans les sections : Echallens.* — *Société vaudoise de travail manuel.* — GENÈVE : U. I. P. G. - MESSIEURS : *Détracteurs et alliés de l'Ecole populaire.* — U. I. P. G. - DAMES : *Convocation.* — NEUCHATEL : *Finances de la S. P. N.* — JURA : *Exposition scolaire.*
PARTIE PÉDAGOGIQUE : LOUIS LAVANCHY : *La grande pitié d'un jury d'examen* (fin). — PRATIQUE : R. BERGER : *Les sauteurs.* — J.-H. ADDOR : *Calcul mental.* — INFORMATIONS : *Bibliothèque pour tous.* — *Conférences éducatives.*

PARTIE CORPORATIVE

S. P. R.

Séance du Bureau, à Vevey, le 5 mai 1935.
Extraits des délibérations.

Voyage d'étude. — La mort si brusque de Willy Baillod a interrompu toutes démarches en vue du voyage projeté pour les vacances de Pâques. Aucun engagement ferme n'ayant été pris ni avec l'agence organisatrice, ni avec les participants éventuels, il a été jugé préférable de renoncer pour cette année à l'entreprise.

« Educateur ». — En général, on se déclare satisfait du journal sous sa nouvelle forme. Les convocations et communications des sections peuvent se faire plus rapidement que par le passé. D'aucuns, cependant, déplorent la forme fragmentaire que doivent prendre les articles de quelque longueur. Le Bureau ne perd pas de vue l'idée de mettre au concours la présentation extérieure de notre organe.

« Ecolier romand ». — Une circulaire signée du président S. P. R. et contresignée par les présidents de sections a été envoyée à tous les membres du corps enseignant pour leur recommander cette publication.

S. L. V. et S. P. R. — Notre regretté président Baillod avait établi un projet de règlement dans le but de grouper les diverses associations d'instituteurs suisses en une Fédération nationale. Le Comité du Schw. Lehrerverein nous fait parvenir un contre-projet. L'étude de ces propositions montre qu'on n'est pas loin d'être d'accord avec nos collègues de Suisse allemande.

Le 16 juin prochain, à Berne, une délégation des deux sociétés adoptera une convention fixant d'une façon précise les relations qui devront exister entre le S. L. V. et la S. P. R. d'abord, puis, cas échéant, avec d'autres groupements similaires.

Commission de coopération intellectuelle. — Dans cette séance du 16 juin, il sera procédé à la désignation d'un délégué représentant le corps enseignant suisse à cette Commission.

Fédération internationale des Associations d'Instituteurs. — Le futur Congrès de la F. I. A. I. se tiendra à Oxford, les 12, 13 et 14 août prochains. Il n'est pris aucune décision définitive quant à la participation effective de la S. P. R. à cette réunion.

Les sujets suivants y seront étudiés : 1° Organisation de Centres de vacances internationaux. 2° Méthodes et procédés employés dans chaque pays pour le perfectionnement de la culture générale et professionnelle des instituteurs en fonctions. 3° Possibilités de l'organisation de l'enseignement de la paix dans les écoles.

Un questionnaire fut envoyé aux diverses Associations en vue d'établir les rapports qui seront discutés à Oxford. Le S. L. V. ayant répondu aux deux dernières questions, en particulier à la deuxième, d'une façon si complète que nous ne pouvons que souscrire en tous points à son rapport, nous dispensant ainsi d'un travail qui eût fait double emploi.

Quant à la première, nous répondons que nous reconnaissons pleinement l'utilité de Centres de vacances internationaux tels que les conçoit le Bureau exécutif de la F. I. A. I. Si nous ne pouvons le faire cette année déjà, nous sommes prêts à en étudier l'organisation en Suisse romande. Toutefois nous faisons remarquer que la multiplicité de ces Centres nuirait à leur bonne marche et surtout à la participation. Deux chaque année, un dans l'Europe du nord, l'autre dans l'Europe centrale et occidentale, suffiraient pour réunir tous les participants éventuels.

Le désarroi dans lequel le Bureau S. P. R. s'est trouvé après le départ si brusque de M. Baillod l'excuse de ne pas avoir répondu d'une façon plus explicite au questionnaire de la F. I. A. I.

Modifications des statuts S. P. R. — Les sections voudront bien ne pas tarder à faire parvenir leurs propositions relatives à une revision des statuts de la Romande.

Congrès 1936. — Le Bureau prend acte de la constitution des divers comités et commissions désignés pour organiser le futur Congrès romand, dont les grandes lignes sont déjà fixées.

VAUD

POSTES AU CONCOURS

jusqu'au 21 mai, à 17 heures.

Lausanne : plusieurs places d'**instituteurs primaires supérieurs.** (*Note de la Réd. :* des collègues sont déjà titulaires de quelques classes supérieures, mais à titre provisoire.)

Plusieurs places d'**instituteurs** primaires en **ville** et dans les **hameaux.**

Une place de **maître de gymnastique.**

Plusieurs places de **maîtresses ménagères** pourvues du brevet pour l'enseignement primaire.

Huit ou éventuellement neuf places d'**institutrices primaires.**

Six ou éventuellement sept places de **maîtresses d'école enfantine.**

Une place de **maîtresse de travaux à l'aiguille.**

Et, **jusqu'au 24 mai, à 17 heures :**

Instituteurs : *Château-d'Oex* (*L'Etivaz*) ; *L'Abergement.*

Institutrice : *St-Prex.*

A L'HONNEUR

Comme successeur de M. *A. Viltel*, atteint par la limite d'âge, le Conseil d'Etat vient de nommer en qualité de préfet du district de *Rolle* M. *H.-L. Yersin*, substitut et syndic.

Au nouveau préfet, ancien membre du Comité central de la S. P. V., nos vives félicitations et l'assurance de notre considération la plus respectueuse.

L'« ÉCOLIER ROMAND » ET NOUS

Pour remplacer Mlle *Chevalley*, décédée, et M. *Alb. Chessex*, démissionnaire, au Comité de rédaction de l'*Ecolier Romand*, le Comité de la S. P. V. a désigné Mme *Cornuz*, *Vevey*, et M. *C. Beausire*, *Morges*.

Puisque l'occasion nous en est donnée, marquons un bon point à l'*Ecolier* qui vient de faire paraître un numéro tout entier consacré à la mémoire du grand *César Roux*. Le portrait, fait en quelques touches très adroites, est dû à la plume autorisée de Mlle *M. Reymond*, qui a su faire revivre, par petites tranches habilement découpées, cette belle figure. Les enfants auxquels ce texte a été lu ont été enthousiasmés, donc le but est atteint. Les photos sont parlantes, et, en ce moment où l'on vient de célébrer la *Journée des Mères*, le visage de la maman du grand chirurgien est bien touchant. Alex. CH.

A PROPOS DE PUNITIONS CORPORELLES A L'ÉCOLE

La presse s'est fait l'écho d'un incident survenu dans une classe primaire de notre canton : un élève de 16 ans, mis en retenue, se montra si agressif envers son maître que celui-ci fut contraint de s'en débarrasser en lui flanquant quelques gifles et deux coups de poing. Là-dessus, plainte des parents et citation du maître devant le Tribunal de Police, lequel admit la provocation, mais condamna tout de même l'instituteur aux frais de la cause.

Certes, nous n'engagerons personne à réintroduire dans sa classe les châtiments corporels. Mais au plus patient d'entre nous n'est-il jamais arrivé d'avoir un moment de vivacité ? Quand, après des avertissements répétés, dont l'élève ne tient nul compte, nous nous sommes laissé aller à quelque mouvement trop vif, je vous le demande, ne sommes-nous pas souvent plus malheureux que l'enfant fautif, et pour un temps plus long ? Certains élèves n'ont d'autre crainte que physique ; alors, oubliant de chercher pour eux des possibliités de rééducation et cédant à la fatigue, nous frappons. Cette nervosité est excusable.

Ce qui m'étonne ici, c'est que le Tribunal, tout en libérant le maître, ait cru nécessaire de donner satisfaction aux parents en le condamnant aux frais (toujours au pluriel !). Que fût-il advenu si l'instituteur, se laissant faire, eût reçu la raclée ? Tout le village s'en fût gaussé !... Et pourquoi cet empressement des journaux à se saisir — avec joie dirait-on — de tels incidents ? Pourquoi cette publicité dans un temps où les parents n'ont que trop la tendance à donner tort au maître ? Alex. CH.

RAPPORT DE GESTION
du Comité Central pour l'exercice 1934 *(Suite)*.
Radiodiffusions scolaires.

Du rapport aimablement transmis par M. Bignens, notre délégué à la Commission locale de ces émissions, nous extrayons les renseignements suivants :

Si 1933 a été, au point de vue radiodiffusion scolaire, une période essentiellement d'études, celle qui prend fin a été une année de réalisations. Douze émissions ont été données de janvier à fin mai 1934. Le personnel enseignant s'étant prononcé en faveur du maintien de ces séances et l'expérience ayant été jugée concluante, cinq causeries ont été diffusées de novembre à fin décembre.

Les émissions ont lieu actuellement le samedi, toujours à la même heure.

Un bulletin spécial a été créé en cours d'exercice, comprenant, outre la documentation nécessaire, un certain nombre de directions pédagogiques.

Dans la Commission, M. Burdet, instituteur à Yverdon, a été appelé à remplacer M. Piguet, professeur à Montreux, démissionnaire.

La Commission insiste sur le fait que la radiodiffusion scolaire ne peut se substituer au maître. Elle cherche à offrir des notions que l'Ecole ne pourrait que difficilement présenter aux élèves. La Commission accueille avec gratitude tous les vœux et critiques qu'on veut bien lui adresser. Elle n'a qu'un désir : rendre à l'Ecole des services de plus en plus féconds.

Quoique cela ne rentre pas exactement dans le cadre de ce rapport, il me paraît équitable de dévoiler quelques-unes des bonnes volontés qui s'emploient généreusement pour assurer ce service de radiodiffusions scolaires :

La Société suisse de radiodiffusion assure à elle seule tous les frais des émissions scolaires.

M. Jaccard, président de la Commission, se donne une peine énorme pour mener à bien cette expérience de radiodiffusion scolaire.

M. Muller, directeur, s'efforce d'assurer des émissions excellentes à tous les points de vue. Il ne cache pas qu'une émission scolaire lui demande deux à trois fois plus de travail qu'une émission pour adultes ; mais il le fait avec grand plaisir pour les enfants, et pour les maîtres, ses anciens collègues.

Le journal *Le Radio*, grâce à l'obligeance de M. Schubiger, a fait un effort considérable en illustrant les causeries à titre gracieux.

Nous remercions sincèrement la Commission pour son intéressante activité, et notre délégué, M. Bignens, pour le dévouement avec lequel il s'acquitte de sa charge.

D'autre part, nous rappelons, sans y revenir, les résultats de l'enquête auprès des sections, publiés dans notre journal du 12 janvier.

Pour que tous ces efforts soient profitables au plus grand nombre, il reste à étudier les voies et moyens permettant à la généralité des classes de disposer d'un appareil récepteur.

« Ecolier romand. »

L'*Educateur* a parlé assez longuement de ce sujet pour nous dispenser d'y revenir. Nous voulons espérer que ce copieux échange de vues n'aura pas été inutile.

Constatons que l'annexion d'un contrat d'assurance-accident à l'abonnement fut une erreur, reconnue maintenant et réparée. Reconnaissons que les conditions d'abonnement ont été sérieusement améliorées et convenons qu'un gros effort est poursuivi par la rédaction pour faire de l'*Ecolier romand* le journal favori de notre gent écolière. Souhaitons enfin que le corps enseignant lui-même collabore et s'intéresse toujours mieux au journal de ses écoliers.

Nos deux délégués S. P. V. au sein du Comité de rédaction du journal devront être remplacés incessamment. Mlle Chevalley, qui sut se dévouer sans compter pour tant d'œuvres désintéressées, est décédée en octobre dernier. M. Chessex, surchargé de besogne par la direction du Musée scolaire, nous a demandé d'abandonner son mandat de délégué, ce que nous avons dû accepter, en remerciant notre collègue pour les précieux services rendus.

« Educateur » et « Bulletin ».

Nous saluons avec satisfaction l'union de nos organes pédagogique et professionnel en notre nouveau journal hebdomadaire, et nous adressons ici une pensée de vive reconnaissance à tous ceux qui ont été les tenaces artisans de ce résultat désiré depuis longtemps déjà. Puisse l'expérience qui va se poursuivre pendant deux ans se révéler concluante, afin que le Congrès de La Chaux-de-Fonds vienne confirmer l'opinion de ceux qui ont consacré tant d'efforts pour doter nos associations romandes d'un lien spirituel plus effectif.

Nous avons cherché loyalement à ce que fusion et obligation aient pour nos membres actifs les conséquences financières les plus minimes. Nous y reviendrons à propos de la fixation de la cotisation annuelle.

Quant à nos membres honoraires, nous espérons pouvoir, à ceux d'entre eux qui désirent maintenir avec nos associations un contact régulier, leur servir le journal à un prix réduit, qui en rende l'abonnement accessible à chacun.

A ce propos, nous remercions très cordialement les couples, instituteur et institutrice, qui ont bien voulu mettre à la disposition du C. C. un de leurs abonnements.

Musée scolaire.

La Commission du Musée, au sein de laquelle nos collègues Grec et Baudin représentent la S. P. V., a tenu deux séances en 1934. Elle a pu enregistrer avec plaisir le grand travail effectué par M. Chessex, le nouveau directeur, et son collaborateur, M. Schaer, qui ont consacré au Musée un très grand nombre d'heures en plus de celles qui leur sont imposées par leur cahier des charges.

Il a fallu continuer l'œuvre d'épuration et de remise en état commencée en 1933.

Il a fallu également compléter le mobilier par des achats indispensables, si bien qu'une somme de 900 fr. seulement a pu être consacrée aux achats de tableaux dont quelques-uns sont si demandés que nous devons en avoir jusqu'à cinq exemplaires. La direction a pu, en outre, acheter à bon compte une collection de 1500 vues épiscopiques et photographies que possédait la Société auxiliaire de l'Ecole et la Famille, dont M. Paul Henchoz, à Glion, est le président. Ce dernier a fait don au Musée de toute une collection d'objets provenant de l'Exposition du Congrès de Montreux. Qu'il en soit sincèrement remercié.

Le Musée possède un certain nombre de vues pelliculaires dont le texte n'existe qu'en allemand. Si quelques collègues voulaient bien en faire la traduction et l'envoyer à la direction du Musée, celle-ci leur en serait très reconsante.

Le *service des prêts* a augmenté de 24 % sur la moyenne des années précédentes ; ils ont été de 5223, dont 3899 tableaux muraux.

La *Bibliothèque scolaire-type* est définitivement installée et possède 170 volumes. En outre, une *collection d'ouvrages pour la jeunesse* compte 110 volumes, qui se trouvent à la salle de lecture du Musée.

Indépendamment de l'exposition scolaire permanente, six expositions temporaires ont été organisées en 1934. La direction du Musée se plaint que peu, bien peu de personnes les ont visitées. Un appel vous est fait, chers collègues : lisez les avis du *Bullelin* officiel et de notre *Bulletin* corporatif, et allez en nombre au 3e étage du bâtiment des Ecoles normales : Ce sera un grand profit pour vous et un réconfort pour les organisateurs !

Malgré toutes les dépenses supplémentaires, les recettes n'ont pu être augmentées ; au contraire, la subvention fédérale a diminué de 25 % et n'est plus que de 1200 fr. C'est vous dire, chers collègues, notre espoir que vous voudrez bien maintenir le subside de 800 fr. fait par la S. P. V. au Musée. Vous le ferez en songeant que M. Chessex, qui doit vouer deux heures hebdomadaires au Musée, en a consacré huit, soit un total de 405 heures supplémentaires sans rémunération. Nous le remercions de son désintéressement.

* * *

A notre tour, nous remercions nos collègues membres de la Commission, en particulier M. Baudin, qui a bien voulu nous fournir le rapport ci-dessus.

Cours complémentaires.

L'Assemblée générale de l'an dernier nous avait chargés de désigner une Commission spéciale pour étudier cette question.

La Commission, désignée par le Comité, d'entente avec le président du Bureau de l'Association générale, s'est réunie plusieurs fois et a étudié consciencieusement ce difficile problème. Elle a consigné les résultats de son examen dans un rapport publié dans le *Bulletin* du 5 mai. Inutile de le commenter ici ; il a donné lieu, un peu partout, à des discussions parfois âpres et passionnées. Il venait à son heure, puisque, tôt après, les cours complémentaires étaient soumis à la discussion du corps enseignant dans les conférences officielles. Ce rapport reflétait bien l'opinion de la grande majorité de nos collègues, puisque la presque totalité des réunions de district ont voté des conclusions conformes à celles de la Commission.

Dès lors, la question des cours complémentaires a été soumise à l'examen des Commissions scolaires, ensuite d'un questionnaire à elles adressé dans le *Bulletin* officiel. Ces commissions ont été appelées à donner leur avis dans une séance organisée dans chaque cercle et présidée par l'inspecteur scolaire. La discussion, *orientée* ainsi par MM. les inspecteurs, aura-t-elle permis à chaque membre d'exprimer son opinion en toute liberté ? Nous nous permettons de poser la question.

Plus tard encore sont intervenues les décisions du Grand Conseil, contradictoires à un jour d'intervalle, au sujet de la suppression, dans le budget, du crédit affecté aux cours complémentaires.

Enfin, l'autorité législative sera appelée prochainement à discuter une motion Chaudet relative à ces mêmes cours.

En voilà assez pour montrer que cette question ne saurait être plus actuelle. Il nous a donc paru que nous devions faire figurer cet objet à l'ordre du jour de notre Assemblée générale.

Dans ce but, nous avons demandé à la Commission de se remettre au travail, et afin de lui permettre de se renseigner d'une façon aussi large que possible, nous avons convoqué pour le samedi 29 décembre écoulé, une séance réunissant les présidents de sections, la Commission et le C. C. Il nous plaît de constater que chacun a répondu à la convocation avec le plus louable empressement, et que, quatre heures durant, la question a été soumise à une discussion extrêmement nourrie.

Tout à l'heure, M. Burdet présentera les conclusions de la Commission qu'il préside. Il importe que l'opinion du corps enseignant vaudois soit *nettement exprimée.*

Défense particulière de nos membres.
Assurance-responsabilité civile. Caisse de secours.

Nous n'avons eu, heureusement, que rarement à intervenir dans des conflits de collègues avec les autorités.

Le conflit résulte presque toujours des mesures que cherchent à prendre les autorités communales pour se débarrasser de certains membres du corps enseignant devenus, à tort ou à raison, indésirables. Il est très rare, toutefois, que l'on en vienne à demander l'application de l'article prévoyant la destitution pour inconduite ou incapacité notoire ; mais on cherche à décréter une suppression de classe, ou encore le remplacement d'un instituteur par une institutrice, ou enfin la transformation d'une classe primaire en classe semi-enfantine. Nous avons dû intervenir à propos d'un cas de ce genre. Ensuite de la démarche personnelle d'une délégation du Comité auprès du syndic et du président de la Commission scolaire, un arrangement avait pu être obtenu au mieux des intérêts de la collègue en question. Une nouvelle menace de mise au concours de cette place pour le printemps se précise — et le Comité doit s'en occuper à nouveau.

Il nous est revenu, indirectement, que certaines communes — dont la situation financière n'est d'ailleurs guère brillante — acquittent le traitement de leur personnel enseignant par acomptes et avec des retards inadmissibles. Un cas particulièrement irritant nous a été signalé, et nous sommes intervenus directement auprès de M. le syndic, qui nous a reçus d'ailleurs fort aimablement. Cette démarche paraît avoir été utile.

A quand — posons encore la question — le payement général des instituteurs par l'intermédiaire de l'Etat ?

* * *

Notre assurance en responsabilité civile démontre indiscutablement la sagacité de ceux qui ont doté la S. P. V. de cet utile contrat. Pour des contributions relativement faibles, elle donne à nos membres une sécurité précieuse, et elle épargne au Comité nombre de démarches pénibles et délicates, pour lesquelles il ne serait d'ailleurs nullement préparé.

* * *

Notre Caisse de Secours s'avère toujours davantage une des belles institutions de notre Société. Nous aimerions dire à ceux qui manquent de foi dans notre Association combien nous sommes heureux d'avoir pu, en votre nom à tous, apporter une aide précieuse à nombre de collègues dans la gêne douloureuse, voire même dans la détresse.

Sans vouloir nous soustraire au souci de discrétion qui doit nous guider

dans ce domaine, nous tenons cependant à faire ouvertement certaines constatations concernant plus particulièrement la Caisse de prêts. Et c'est tout d'abord que la gestion de cette caisse est extrêmement délicate. Si certains de nos collègues — très rares, disons-le — semblent considérer cette institution comme une quelconque administration impersonnelle à laquelle on peut faire appel avec un minimum de ménagement, la grande majorité se montrent scrupuleux. La plupart, par contre, font preuve d'une telle suceptibilité qu'ils s'offusquent volontiers de la plus timide demande, de notre part, d'un complément d'information lorsqu'un prêt est sollicité.

Nous nous défendons d'user ainsi de méfiance ou de mauvaises dispositions à l'égard de ceux qui s'adressent à nous. Seul le souci de gérer le plus équitablement possible cette belle œuvre de solidarité nous engage à requérir les renseignements indispensables avant de prendre décision.

Effectif.

Permettez-moi, tout d'abord, de rappeler les disparus. Nous avons eu à déplorer la mort de 14 honoraires, et nous pensons à tous, à ceux qui pendant de longues années ont pu jouir d'une retraite paisible et à ceux aussi qui n'ont connu que quelques mois d'un repos pourtant si mérité.

Parmi nos membres actifs, cinq ont été enlevés en pleine force : Julia Crot, à Echichens, Félix Bonzon, à Chardonne, Edouard Moudon, à Pully, Nelly Janin, à Grandvaux, Marguerite Chevalley, à Bex.

Chers collègues, je vous prie de vous associer par la pensée à tous ces disparus, et de sympathiser encore avec tous ceux qui les pleurent.

Nous avions, au 31 décembre 1934, 1328 membres actifs, en augmentation de 12 sur l'année précédente.

Plusieurs collègues ont déjà signé leur adhésion à la fin de l'année : nous les comptons comme membres dès le 1er janvier. Ils remplaceront en partie les nouveaux honoraires qui ont été admis ce matin même par l'Assemblée des délégués. — Les auxiliaires restent au nombre de 13.

Nous enregistrons avec plaisir les adhésions plus nombreuses de nouveaux membres, et rendons hommage à l'effort consciencieux de la plupart de nos comités de sections pour rallier les indifférents ou les mécontents, à qui on ne rappellera jamais trop combien ils ont tort.

Nos relations.

Une fois de plus, nous nous plaisons à constater l'accueil bienveillant que nous avons toujours rencontré au Département de l'Instruction publique. En particulier, dans les nombreuses entrevues que nous avons eues avec lui, M. Jaccard, chef de service, a discuté avec la plus grande franchise les cas que nous lui soumettions, et, en toute occasion, il s'est montré soucieux des intérêts de notre Association et de nos membres, et désireux de les concilier avec ceux de l'Etat.

Nous avons été heureux de continuer, en maintes occasions, les relations les plus cordiales avec le Bureau de la Romande, comme d'ailleurs avec les représentants de nos associations sœurs de Neuchâtel, de Genève et du Jura bernois. Cette fois encore nous avons invité les présidents de la Société valaisanne d'éducation et de l'Union des instituteurs valaisans.

Votre président a été convié au Congrès quadriennal de la S. P. jurassienne

qui s'est tenu à St-Imier, le 30 juin. Il garde de cette journée un souvenir réconfortant par l'accueil aimable qu'il y a rencontré et par l'ambiance de cordialité qui n'a cessé de se manifester dans cette réunion de collègues appartenant à tous les ordres de l'enseignement.

En compagnie de M. Fague, nous avons assisté à l'Assemblée générale de la S. P. N., à Neuchâtel, dans laquelle nos collègues étaient appelés à prendre position devant les nouvelles perspectives de baisse de leurs traitements. Séance de belle tenue, dans laquelle des opinions parfois très opposées se sont affrontées librement, mais toujours avec dignité. Inutile d'insister sur l'accueil qui nous a été réservé : par tradition bien établie, les réceptions de nos amis neuchâtelois sont courtoises et cordiales à souhait.

M. Chevallaz, directeur de l'Ecole normale, avec un empressement dont nous lui sommes reconnaissants, a bien voulu ménager une séance dans laquelle nous avons fait aux trois premières classes de l'Ecole une causerie en faveur de la S. P. V. Nous avons été invités aussi à la cérémonie des brevets et avons pris grand plaisir à la soirée de décembre organisée par les grands élèves.

La Société vaudoise des maîtres secondaires nous a adressé une aimable invitation à son Assemblée générale d'Yverdon, et votre président y a reçu un accueil des plus courtois.

Empêché lui-même par des séances importantes, le Comité s'est fait représenter à l'Assemblée de l'Association vaudoise des Maîtres de gymnastique, à Echallens, et aux journées de l'Association vaudoise des Maîtres abstinents, à Payerne.

Le Congrès de la Société suisse en faveur des arriérés a tenu ses assises à Lausanne, les 2 et 3 juin. Son Comité avait tenu à s'adjoindre un représentant du Comité S. P. V., et c'est avec un vif intérêt que nous avons suivi les manifestations de ces importantes journées.

Enfin, attention que nous avons appréciée, pour la première fois, — sauf erreur, — le président S. P. V. a été invité par la Direction des écoles de Lausanne à participer à la cérémonie des Promotions et à la Fête du Bois.

Conjointement avec de nombreuses autres associations, nous avons adhéré à une démarche auprès du Conseil d'Etat, organisée par *Pro Familia*, en faveur de l'institution d'un tribunal pour enfants.

La S. P. V. reste membre collectif du Cartel romand d'hygiène Sociale et Morale, de la Société des Lectures populaires, ainsi que de la Conférence internationale pour l'Enseignement de l'histoire. Elle fait partie, comme très modeste actionnaire, de la Société auxiliaire de l'Ecole et la Famille, à laquelle M. Henchoz continue à se consacrer avec un admirable dévouement.

Vous en conviendrez, chers collègues, si utiles et si agréables qu'elles soient, ce n'est pas une sinécure que de maintenir toutes ces relations ! Et pourtant, il en est que nous souhaiterions beaucoup plus fréquentes : ce sont celles de nos membres avec leur Comité. Nous rappelons que notre bureau de Mauborget est ouvert chaque samedi de 16 à 17 h., et que nos collègues y sont les bienvenus... même s'ils n'ont pas de difficultés spéciales à signaler.

Conclusions.

Et voilà, bien sèchement résumé, je le crains, mais suffisamment complet, je l'espère, un aperçu de la gestion du Comité au cours de l'exercice écoulé.

Qu'il me soit permis, avant de clore ce rapport, d'adresser publiquement

à mes collègues du Comité mes remerciements très chaleureux. Si absorbante que soit la tâche que nous avons assumée, elle est bien allégée quand elle peut être poursuivie dans cet esprit de complète collaboration et d'absolue confiance mutuelle qui n'a cessé de régner parmi nous. J'adresse un hommage particulier à Mlle Bally, qui va laisser maintenant sa charge, après avoir été, trois ans durant, la précise et très dévouée secrétaire que nous avons pu apprécier. Par sa spontanéité et l'indépendance de son jugement, elle a apporté dans nos délibérations des avis très précieux.

Je vais moi-même laisser à d'autres le gouvernail et les responsabilités. Pendant ces trois ans consacrés à la S. P. V., j'ai pu m'en convaincre toujours mieux, la tâche poursuivie par notre association est belle. Défendre les intérêts matériels et moraux du corps enseignant, chercher à maintenir en sa faveur une situation convenable et respectable, c'est assurer les conditions d'un enseignement fructueux, c'est travailler directement au progrès de notre école populaire.

Cette tâche doit être poursuivie avec une conviction unanime. Pour affronter les luttes qui s'annoncent déjà, il importe que le Comité sente l'appui ferme d'une S. P. V. bien unie.

Permettez-moi, en terminant, un petit souvenir... qui me donnera ma conclusion. Dans une discussion au sujet d'une de nos collègues, mon interlocuteur — qui n'est pas des nôtres — me fit cette brusque sortie, dans laquelle j'ai discerné un vague ressentiment... et peut-être quelque envie : « Ces régents, on ne leur peut rien ; ils se tiennent tous ! » Boutade, certainement... En dépit de sa forme simpliste, c'est le plus bel éloge que puisse souhaiter notre corporation.

Se tenir les uns les autres, c'est avoir nettement conscience, non pas seulement des responsabilités qui nous obligent envers l'école et le pays, mais nettement conscience aussi des devoirs qui nous lient les uns et les autres.

Ainsi seulement s'affirmera dans notre chère S. P. V. la cohésion qui doit assurer sa force.

La Tour-de-Peilz, janvier 1935.

Pour le Comité central :
Ch. SEREX, *président.*

DANS LES SECTIONS

Echallens. — *Gymnastique.* En automne 1934, la Société vaudoise des Maîtres de gymnastique donnait à Echallens un cours d'un jour avec démonstrations pratiques. De nombreux instituteurs et institutrices du district et du dehors suivirent avec intérêt tous les exercices et jeux, exécutés en partie avec les élèves de Poliez-le-Grand, Bercher et Echallens. Dans une petite collation finale, des discours variés furent prononcés, mais les paroles ne furent pas emportées par le vent. En voici la preuve.

M. Favre, d'Essertines, actif président, et son ami, M. Bataillard, de Rueyres, s'enthousiasmèrent pour la bonne cause et demandèrent à M. Perrochon, instituteur et professeur de gymnastique à Bercher, s'il était disposé à donner quelques leçons au corps enseignant. La réponse fut affirmative, et tout l'hiver, le premier jeudi de chaque mois, de 17 à 19 heures, on vit se rassembler dans la grande salle d'Echallens, 20 à 30 amis et amies de la gymnastique qui suivirent fidèlement et avec profit le cours intéressant de M. Perrochon, l'homme caoutchouc, collègue aimé et chef apprécié.

Il nous donna une série de pas, de préliminaires d'après le manuel, quelques leçons modèles, des exercices à terre et divers jeux. Dames et messieurs, jeunes et vieux, légers et souples, lourds et obèses, tous ont fait un suprême effort pour réaliser ce programme copieux, pédagogique, salutaire et parfois sudorigène.

Ce cours s'est clôturé le 2 mai par une charmante partie familière. Le président, avec sa verve habituelle, rappela la genèse de l'entreprise et adressa à M. Perrochon de chaleureux remerciements. Mlle Nicod, dévouée secrétaire, lui remit, avec l'accolade, une gratification et amusa la société par ses malicieuses observations. M. Bataillard, toujours souriant, félicita l'acrobate ; M. Jorand, Bottens, lui dédia quelques vers bien tournés, et un vétéran le chansonna.

Puis M. Perrochon, avec modestie et cordialité, remercia à son tour le Comité et tous les participants qui manifestèrent en répondant : « On peut recommencer ! » Et le groupe des « Gymnophiles du Talent » fut ainsi constitué.

H. P.

SOCÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET RÉFORMES SCOLAIRES

Conférence de M. Chevallaz.

Dans le vestibule, une exposition, petite mais de qualité. Des travaux d'élèves, tous utiles, de beaux papiers, un magnifique *château de Chillon ;* mais on s'arrête surtout devant un relief de la région *Montreux-Vevey* d'après les courbes de niveau ; travail précis, travail patient dû au talent du jeune *Byrde.*

Dans l'*Aula de l'Ecole normale,* M. *J. Chappuis* ouvre la séance. C'est un président expéditif qui préfère les actes aux paroles ; aussi la partie administrative est-elle courte : M. *J. Pochon,* inspecteur scolaire et caissier de l'association, donne connaissance des comptes qui sont adoptés après vérification effectuée par nos collègues *L. Dony* et *R. Fague,* président S. P. V.

Et c'est la conférence attendue de M. le Directeur de l'Ecole normale. On sait le talent du conférencier, la clarté de son esprit, la somme de sa documentation. Je ne vais pas tenter de refaire ici son exposé ; mais comme le sujet est d'actualité et qu'il est susceptible d'intéresser les rapporteurs pour le *Congrès de La Chaux-de-Fonds,* voici quelques-unes de mes notes :

« La formation du citoyen en Allemagne, en Russie, en Italie ».

1) **En Allemagne.** 1897, mouvement de libération des jeunes, lesquels sont saturés de la pression nationaliste et des méthodes livresques. Formation de groupements nombreux, enthousiastes, ayant un drapeau, politique ou confessionnel ; ce sont les *Wandervögel.* Puis s'établit la *Constitution de Weimar* avec les trois organisations suivantes : l'Ecole unique jusqu'à 11 ans, les Ecoles dites de liaison, de 14 à 20 ans ; c'est l'équivalent des écoles secondaires où se fait la préparation à l'université ; enfin, l'Ecole supérieure allemande destinée à former de bons Allemands et en même temps de bons Européens. Ces créations de la République allemande, — qui avait institué l'école mixte à tous les degrés, — se sont en partie maintenues sous le régime hitlérien. Les colonies de vacances consistent en des camps d'enfants, avec leur maître, dans des baraquements confortables. Mais dès 1928, où l'on constate une augmentation du % des enfants dans les écoles secondaires, il y a du chômage dans le corps enseignant surabondamment formé, et les professeurs se plaignent de l'ignorance

des étudiants. On ne vise plus à la formation d'individualités, mais à celle du caractère ; on cherche à faire d'abord de bons Allemands, ayant un sentiment développé de la hiérarchie et de l'autorité du maître. « *Race et terre* », tout pour l'Allemagne ! Pour tout unir en une seule classe : des Allemands, les jeunes gens des villes passent leur dernière année scolaire à la campagne ; de ce fait, et durant ce stage, les écoliers sont pour un tiers des intellectuels, un tiers des ouvriers et un tiers des paysans. On procède aussi à des échanges d'élèves de région à région. Sous le régime actuel, l'éducation est à tendance nettement militaire. Les filles sont élevées en vue du mariage et de la maternité.

2) **En Russie**. 3 étapes : la première de 1917 à 1921 pendant laquelle le gouvernement s'organise ; l'école est alors peu inquiétée. La deuxième de 1922 à 1926 est l'époque des expériences. La troisième étape commence en 1926. Dès cette année, on stabilise les écoles. Connaissant la force des dialectes, on les enseigne, allant jusqu'à créer pour certains d'entre eux une écriture. L'école primaire est obligatoire jusqu'à 12 ans. De 12 à 15 ans, l'enfant suit ou l'Ecole de commerce, ou l'Ecole du 2e degré, ou l'Ecole de paysans. Cette dernière est une école professionnelle dont le but est de former l'élite campagnarde. On connaît les Universités ouvrières dans lesquelles, de 18 à 21 ou 22 ans, sont mises à l'étude les sciences appliquées. Par des cercles organisés, par le système des journaux muraux, on lutte contre l'analphabétisme C'est à l'éducation non seulement de l'enfance qu'on procède, mais de tout le prolétariat. La mystique communiste doit tout imprégner. Mais la famille et la religion s'opposent à la doctrine communiste. Le communisme étant une foi, la religion chrétienne et lui-même s'excluent. On enseigne aux enfants une morale collectiviste. Science et machinisme. Enseignement polytechnique. Le travail est à la base de tout. Il y a là un immense effort ; du reste, la Russie est toujours en devenir.

3) **En Italie**. Là aussi, mise à l'écart, provisoire peut-être, de la famille. Il existe des centres de triage pour enfants délinquants. A ceux-ci l'on donne l'illusion de la liberté : surveillants jeunes et sans uniforme ; les cachots se nomment chambres de méditation ! Protection de la future mère se continuant jusqu'à la cessation de l'allaitement. Colonies de vacances. Enthousiasme du peuple pour tout cela. Comme du reste pour la préparation pré-militaire avec son éducation physique très poussée, de même que l'enseignement de l'hygiène. Le conférencier cite l'article 8 du Décalogue fasciste : « Mussolini a toujours raison ». Les jeunes reçoivent une formation religieuse dirigée. Certes, cette préparation militaire comporte des dangers, mais en Italie elle reste encore, selon *Maurois*, « *une manifestation du spirituel* ».

On peut faire des réserves quant à l'éducation reçue par ces trois peuples mais ce qui frappe, c'est que tous trois sont animés par une foi, un enthousiasme collectifs.

Les applaudissements montrèrent à M. *Chevallaz* combien sa remarquable conférence avait intéressé l'auditoire, quelle qu'ait été l'opinion de ceux qui le composaient.

Alex Ch.

GLANURE

Une immense liberté est indispensable pour que les vérités qui sauveront le monde, s'il doit être sauvé, se développent comme elles le doivent.

Lamennais.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS DÉTRACTEURS ET ALLIÉS DE L'ÉCOLE POPULAIRE

L'Ecole primaire, publique, gratuite, laïque et obligatoire ! N'était-ce pas jusqu'à ces derniers temps une institution si adéquate au milieu genevois qu'aucun esprit averti des choses de la cité eût raisonnablement osé mettre en doute la nécessité de son existence ? Il semblait qu'elle s'imposât tout autant à notre vie publique que le cœur à un être humain.

Et cependant, il en est de l'école primaire comme des présents les plus riches que l'on reçoit sans les avoir convoités ; à nos yeux, ils n'acquièrent pas la valeur incorporée aux biens que l'on a créés ou conquis de haute lutte.

Les soubresauts de 1848 donnaient le coup de grâce à la Restauration et le jour à la démocratie politique. Aux hommes qui avaient instauré le nouveau régime, succédèrent ceux qui devaient lui assurer la stabilité et la continuité en répandant dans toute la jeunesse un minimum de culture, et cela, sans distinction de fortune, de classe, de religion ou de sexe.

Nous n'aborderons pas ici la question de savoir si l'unanimité des nouveaux démocrates espéraient sincèrement établir la justice sociale sur terre et préparer la libération économique des travailleurs par la voie démocratique. Il suffit déjà de trouver à la base de l'instruction populaire l'ardent désir d'une « équité au point de départ » qui n'ajoute pas aux inégalités naturelles humaines des injustices sociales dans les chances d'avenir de chaque enfant. De plus, la certitude s'enracinait dans l'esprit du peuple et de ses chefs que l'école primaire obligatoire assurait la formation d'une opinion publique, moyenne sans doute, mais majoritaire, raisonnable et éclairée, seule capable de conditionner le jeu des nouvelles formes politiques. Enfin, le peuple n'était pas loin de croire que, si l'instruction ne pouvait pas niveler par le haut toutes les inégalités sociales, du moins qu'elle favorisait l'ascension du plus grand nombre de ses enfants vers des situations plus indépendantes et un bien-être plus accessible.

Les faits économiques eux-mêmes se chargeaient d'accréditer ces espoirs de libération. On connaissait bien, il est vrai, des « crises », mais chacun s'accordait à les considérer comme les aspects d'une maladie infantile du système capitaliste, maladie qui attestait de son excès de vie juvénile. Les libéraux, sérieux protagonistes des « harmonies économiques », ne prétendaient-ils pas que le libre jeu des fonctions du système devait assurer l'arrivée au pouvoir des « valeurs » sociales, quelle que fût la nature de leurs origines, plébéiennes ou bourgeoises ? L'Ecole devenait populaire dans toutes les acceptions de cet attribut. En bref, notre école primaire, l'augmentation du niveau de vie, l'exercice du pouvoir par le plus grand nombre constituèrent les anneaux d'une chaîne idéologique que notre génération a héritée, dont elle a usé sans en examiner bien souvent les lois de formation.

Or, aujourd'hui, nous admettons tous que la crise ne relève pas seulement du domaine de la conjoncture économique, mais qu'elle affecte la structure du régime. Il n'en faut pas plus, cependant, pour que les vrais responsables des maux actuels donnent le change, déplacent les responsabilités, misent sur l'absence de sens critique de l'« homme de la rue » et condamnent d'une façon aussi définitive qu'elle paraît absolue et le libéralisme économique et la démo-

cratie politique. Tuteurs et créateurs d'un système d'éviction des plus faibles au profit des plus forts (c'est-à-dire eux-mêmes) dans le domaine de la production, de la répartition et de la consommation des richesses, ils accusent la démocratie politique d'être la fossoyeuse des classes sociales atteintes par la crise.

On ne saurait se montrer plus simpliste ! On ne saurait mieux se traîner soi-même d'un seul élan aux gémonies aussi bien que les défenseurs de l'école et des libertés populaires ! Cependant nous nous leurrerions beaucoup en voyant que ces idées ne trouvent aucun écho dans l'opinion publique. En effet, les dernières générations et nos contemporains ont vécu et vivent encore au milieu des plus dangereuses illusions ; ils se figurent qu'il suffisait d'inscrire certains droits de l'homme dans une constitution pour que le gouvernement du peuple devînt progressivement une réalité.

En fait, le système capitaliste a faussé le fonctionnement des rouages de l'Etat issu du suffrage universel ; mais on ne peut pas décemment prêter une telle puissance de construction et de coercition économiques à des conseils politiques qui n'osèrent jamais s'attaquer aux oligarchies d'argent. Tout au plus pouvons-nous reconnaître des débuts d'une transformation dans l'organisation et la répartition des moyens de production par l'initiative des pouvoirs politiques des pays scandinaves. C'est pourquoi il ne conviendra de porter un jugement objectif sur la démocratie, et par extension, sur l'école populaire, que le jour où elles auront fonctionné intégralement et simultanément. Si, à l'heure actuelle, les détracteurs du suffrage universel, de la souveraineté par le plus grand nombre, s'attaquent tant à l'école, c'est précisément parce qu'ils redoutent le jour où elle aura développé suffisamment l'intelligence des classes travailleuses pour qu'elles parviennent à la compréhension totale (pas totalitaire !) d'un ordre démocratique reposant sur l'organisation des moyens de production et la répartition de ses richesses au profit de tous.

Nous avons découvert les détracteurs de l'école populaire ; nous en rechercherons les alliés par la suite. G. Borel.

U. I. P. G. — DAMES

CONVOCATION

Séance mercredi 22 mai, 17 h., Département de l'Instruction publique, salle II.

Ordre du jour :

Lecture du procès-verbal.

Communications du Comité.

Rapport de Mlle H. Neydeck sur le nouveau Règlement scolaire.

Avis. — Toutes les personnes qui détiennent des nouveaux Règlements scolaires sont priées de les faire parvenir à la présidente (*Mme Miffon, Schaub* 2), ou de les rapporter à la séance du 22 mai.

— La trésorière, Mlle Meyer rappelle aux collègues qui n'ont pas payé leur cotisation de 1935 qu'elles peuvent la lui faire parvenir au compte de chèques I. 3114. Des remboursements seront envoyés à fin mai.

— Nous rappelons aux collègues qui s'intéressent à la défense de nos droits et peuvent nous fournir de la documentation que nous avons une case postale : *Rive, Vieux-Collège N° 170.* H. N. L.

NEUCHATEL

FINANCES DE LA S. P. N.

Laissons de côté pour une fois les finances publiques, véritable casse-tête, et parlons des nôtres à la lumière du rapport présenté par M. *Julien Rochat*, caissier central, à l'Assemblée des délégués du 9 mars 1935.

Il a été encaissé, en 1934, 460 cotisations à 14 fr. = 6440 fr. C'est le chiffre le plus bas enregistré depuis la réorganisation de notre société, en 1920, soit 14 de moins qu'en 1933, et 16 de moins que le niveau le plus bas atteint antérieurement. « Ce n'est, dit le caissier, guère réjouissant, ni pour nous, ni pour le Fonds scolaire, ni pour nos jeunes collègues sans place, car notre effectif, qui se réduit, année après année, est l'indice de la triste situation dans laquelle notre canton se trouve. Recommandons, une fois de plus, aux comités de section de faire des démarches auprès des nouveaux collègues sitôt leur entrée en fonctions. Et je me permets d'insister particulièrement auprès de la section du Val-de-Travers. Comité, sociétaires du même village peuvent plus facilement que le Comité central tenter les démarches nécessaires. »

Cotisations et recettes secondaires ont donné un total de 7270 fr. 29.

Nos diverses assemblées (délégués, réunion cantonale, Comité central, Comité romand) ont nécessité une dépense de 676 fr. 35. Un versement de 276 fr. a été fait au fonds du Congrès romand et du 75e anniversaire de la S. P. N. ; montant : 784 fr.

Nos subventions ont été les suivantes : Exposition scolaire, 250 fr. ; Institut J.-J. Rousseau, 200 fr. ; Auberges de Jeunesse, 40 fr. Nous sommes devenus membre, en 1934, de l'Association neuchâteloise des Auberges pour la jeunesse dont l'inspecteur Tuetey fut le premier président. Le *Bulletin* vous a entretenus plusieurs fois de cette œuvre dont notre caissier central fut un des initiateurs. « Nous engageons vivement, nous dit-il, les sections à devenir membres, à leur tour, de cette utile institution et à inviter les commissions scolaires à en faire autant. Des circulaires à ce sujet seront envoyées prochainement. Seul, le décès du regretté président Tuetey a retardé les démarches commencées. »

L'abonnement au *Bulletin* est servi, à titre gracieux, à dix personnes dont sept membres d'honneur.

Le chapitre de la défense des traitements est mentionné pour mémoire dans les comptes ; aucune dépense de ce chef n'a été faite en 1934, ce qui ne signifie pas que le Comité central est resté inactif dans ce domaine. On peut se reporter aux chroniques du *Bulletin* pour s'en rendre compte. Par contre, nous constatons qu'une somme de 500 fr. est inscrite au budget de 1935 ; au moment d'établir ce dernier, le sort de la loi financière n'était pas encore fixé, et il y avait menace de referendum. M. Rochat ajoute, à titre justificatif : « Vu l'instabilité de la situation générale et l'intérêt beaucoup trop... intéressé que les autorités portent à l'enseignement primaire et à son corps enseignant, en particulier, des luttes coûteuses sont possibles. »

A propos des insignes, le rapport rappelle que le Comité central a décidé de les céder gratuitement aux sections, à charge par elles de les délivrer à tout nouveau sociétaire, et, exceptionnellement, en 1935, à tout sociétaire qui n'en posséderait pas encore.

En terminant, notre trésorier consacre quelques mots à l'œuvre d'entr'aide

aux chômeurs non secourus. « Plusieurs collègues, dit-il, ceux de Neuchâtel en particulier, non frappés par la baisse des traitements, en 1934, ont bien voulu se souvenir de cette œuvre. De l'automne 1930 à fin 1933, nous avons versé à la Caisse cantonale d'entr'aide aux chômeurs la somme de 41 000 fr. En 1934, nous avons pu verser encore 2850 fr. Total au 31 décembre 1934 : 43 850 fr., tous frais déduits. Pour avoir un tableau exact de la générosité de nos collègues, il faudrait ajouter à cette somme ce qui a été versé directement aux caisses locales ou aux familles de chômeurs. Nous pouvons être fiers de ce bel effort, et nous recommandons à tous ceux qui le peuvent encore de le soutenir en 1935. »

L'avoir net de la S. P. N., au 31 décembre 1934, s'élève à 8577 fr. 63, soit 18 fr. 64 par membre contre 18 fr. 13 en 1933, ce qui est bien insuffisant.

Espérons que l'exercice en cours sera digne du précédent. J.-Ed. M.

JURA

EXPOSITION SCOLAIRE, BERNE ; PRINTEMPS 1935

Ainsi que nous l'avons annoncé, une exposition scolaire marque l'ouverture du nouveau Musée scolaire, la *Schulwarte*. Le Jura y participera largement. De nombreuses écoles, des villages les plus reculés jusqu'aux villes, de la classe unique à la classe d'application, tout le monde pédagogique a voulu montrer ce qui se fait, non pas seulement de mieux, mais de plus consciencieusement et de plus personnellement. Des cahiers d'élèves voisinent avec le journal de classe ou le cahier de préparation, des collections de dessins, de travaux manuels, des cours originaux, des travaux libres, toute l'œuvre scolaire de notre Jura s'offre aux visiteurs étonnés. Peut-être, certainement même, l'exposition de nos amis bernois sera plus méthodique, elle présentera plus d'unité que la nôtre. Mais tous les objets venus de nos villages ont été offerts spontanément, sans préparation spéciale, de sorte que c'est bien vraiment la vie de tous les jours qui apparaîtra, et non la journée d'apparat, le jour d'examen pour lequel on se fait beau. Notre exposition aura l'avantage d'être variée, elle fera la plus large part aux créations individuelles, elle sera l'image fidèle de notre activité scolaire. Par cela même, elle méritera la visite, non seulement des hommes d'école, mais de la population en général. Nous lui souhaitons plein succès.

Rappelons que l'exposition scolaire s'est ouverte les premiers jours de mai, du moins pour la section bernoise. Les Jurassiens sont moins pressés, ils seront prêts vers le 15 mai. Il est vrai de dire qu'ils auront préparé leur exposition en deux mois. Cette circonstance leur vaudra bien quelque indulgence pour le cas où l'on constaterait des lacunes dans leur organisation. Mais, encore une fois, allez de confiance visiter l'exposition de mai à la Schulwarte, vous ne serez aucunement déçus. (*Ecole bernoise.*)

GLANURE

Celui-là seul est un homme qui, ne faisant pas de la vie un calcul étroit d'intérêts à brève ou lointaine échéance, se laisse emporter vers un but idéal par un souffle généreux, sans pouvoir dire au juste ce qu'il y gagne, celui qui consent à aimer le bien pour le bien, le beau pour le beau, le vrai pour le vrai, sans avoir au préalable supputé son salaire.

F. Buisson (*Pages choisies*).

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LA GRANDE PITIÉ D'UN JURY D'EXAMEN

(La composition française aux examens d'admission à l'Ecole Normale) *Fin* [1]

Il ne saurait être question ici, on le voit bien, de reprocher au jury son exigence. Ce n'est pas d'un examen qu'il s'agit — c'est d'un concours. Le jury à qui incombe la délicate et dure tâche de discerner dans le tourbe des candidats les esprits les meilleurs, les plus droits, les plus agiles et les plus sûrs, ceux qui voient le plus clair, ceux qui marquent le plus de bon sens et de bonne volonté, les plus dévoués et les mieux doués, les plus généreux et les plus modestes, — ce jury-là ne fait sans doute que son devoir s'il élimine sans faiblir les charlatans.

Le malheur, encore et toujours, c'est que ces faiseurs ne le sont parfois, peut-être, que malgré eux, et parce qu'on leur a fait croire que c'était bien de l'être. Il faut dire et redire que c'est l'école qui est responsable, que c'est elle qui donne ainsi le goût du faux.

Il semble vraiment que notre école vaudoise — en fait de composition française, ait peur de la vérité. Presque aucun candidat ne nomme de son nom, par exemple, le coin, l'endroit, le village, ou le bonhomme qu'il décrit. Un nom propre, un nom vrai — ce serait sans doute trop prosaïque! Il semble qu'on ait honte d'être ce qu'on est, de dire simplement ce qu'on fait, ce qu'on dit, ce qu'on pense. Dans une composition sur *Les dix-heures*, presque aucun n'ose parler de piquette, de fromage et de lard. On fait manger aux hommes, au champ ou dans la vigne, des ailes de poulet, et boire du vin en bouteilles cachetées ! Dans une composition sur *La leçon de couture*, presque aucune fille ne voit de bouts de fil ou de laine, aucune ne montre des morceaux d'étoffe, pas un dé, pas une aiguille. On se lance en revanche — en pleine salle d'école, penchée pourtant sur le tablier qu'on coud ou le bas qu'on tricote — dans de splendides envolées sur l'astre radieux qui trône dans un ciel d'azur, pendant que le murmure des oiseaux se marie au bourdonnement des abeilles — qu'on n'entend pas !

On croirait vraiment, dès qu'il parle de composition, que le maître a commandé à l'élève de prendre un costume de « dimanche » et de se parfumer. Toute la réalité quotidienne doit aussitôt s'éva-

[1] Voir *Educateur* N° 19.

nouir. L'institutrice-fée a donné un coup de baguette sur son pupitre — et voilà aussitôt nos Cendrillons — nos Cucendrons — métamorphosées en princesses, voilà des colombes qui viennent se blottir sur leurs épaules, et des papillons qui volètent sur leur visage, — voilà nos petits paysans transformés en princes charmants, en héros, en savants, ou en prophètes — voilà les cailloux des chemins devenus invisibles, voilà les fermes muées en palais ou en chaumières, voilà le ciel de tous les jours inondé de « rayons » ou scintillant d'étoiles. Voilà la vie de tous les jours débordante de « poésie »...

On se figure que la réalité a besoin d'être embellie pour être montrée. Telle qu'elle est, on la croit ignoble — et pour la produire, on s'ingénie à l'enterrer sous des oripeaux. Pour tout dire d'un mot, et dans son pire sens, on se croit forcé de faire *de la littérature.*

Et c'est ici précisément qu'apparaît dans toute son incohérence, l'erreur que nous avons dénoncée. Faute de voir dans la composition un exercice véritablement « littéraire » — et faute de donner à ce mot sa plus simple et sa plus rigoureuse valeur — on sombre fatalement dans la pire littérature. Les élèves jouent candidement aux artistes, ils pillent sans tact et sans vergogne des phrases de livres, ils singent les écrivains. Ils ne traduisent, et dans quel langage, que des sensations empruntées, des idées apprises et des sentiments artificiels. La composition devient pour eux un entraînement à l'hypocrisie et au mensonge.

Sa véritable raison d'être, pourtant, ne saurait consister, tout bêtement, qu'à apprendre aux élèves à *s'exprimer.* Qu'à les exercer à dire ce qu'ils voient, ce qu'ils goûtent, ce qu'ils entendent — ce qu'ils éprouvent et ce qu'ils ruminent, — qu'à les entraîner à *rendre* le monde, les choses, les hommes, et la vie — tels qu'ils sont. Le réalisme le plus immédiat et le plus exigeant devrait dès les débuts inspirer tout le travail.

Connaître la réalité, savoir les mots qui la fixent, découvrir le mouvement des phrases qui la restitue — voilà le commencement et la fin de toute l'œuvre. Parler, écrire — qu'est-ce que cela peut signifier — sinon dire ce qu'on a à dire ? Et qu'est-ce que l'élève peut avoir à dire, sinon ce qui le touche et ce qu'il sait bien ?

S'agit-il pour nous de former un littérateur — ou tout modestement un homme qui sait ce qu'il doit dire, et comment le dire, — un homme qui sait s'exprimer, précisément ?

Pas de sujets, donc, qui ne rentrent dans son expérience ! Pas de mots dont il ne connaisse bien le sens, pas de tournure dont il ne possède vraiment l'emploi. Pas d'idée qu'il ne comprenne clairement, pas de sentiment qui ne soit à lui. Que tout tourne autour de la réalité — de sa réalité, progressivement approfondie, élargie et enrichie, selon la loi de son personnel développement. Quand les faits de la science l'intéresseront, il saura parler avec précision et même avec agrément des choses scientifiques. Quand il aura fait certaines expériences morales, il ne moralisera plus qu'à bon escient. Et quand certains spectacles l'auront touché, la poésie viendra d'elle-même sous sa plume, d'autant plus prenante qu'elle sera plus simplement exprimée.

Aux examens d'admission à l'Ecole normale, le jury a parfois la consolation d'en voir paraître quelques-unes, de ces heureuses compositions d'élèves à qui leur chance a donné un maître intelligent et averti. Aucune n'est « parfaite », bien sûr, et plus d'une est encore gâtée, ici ou là, par les plus suspects des clichés. Mais le jury est si heureux de trouver enfin quelque chose qui *existe*, et qui émane d'un esprit honnête, quelque chose qui possède « le charme du vrai » — quelque chose de vu, de senti, d'authentique — qu'il ne marchande plus son approbation. Voici quelques extraits de deux travaux auxquels il a aussitôt attribué la note 9. Il s'agit toujours de parler de ce qu'on a vu « *en remontant le ruisseau* ».

Le premier, qui a du goût pour les sciences, parle des plantes et des animaux avec une précision charmante, parce qu'il ne cherche pas à jeter de la poudre aux yeux, mais qu'il traite de choses qu'il connaît bien, qu'il a vues de ses yeux, et tenues de ses doigts :

« Dans les « gôts » peu profonds, les larves des phryganes dans leur fourreau d'écorce ou d'aiguilles de sapin s'enfouissent dans le sable à l'approche du dythique, tandis que le géomètre, juché sur ses longues pattes, trace, tel un patineur, des lignes bizarres et des arabesques à la surface de l'eau. On y voit également des vers, longs, minces, d'un blanc rosé, qui se glissent entre les eaux...

Le rouge-queue — ou plutôt le « branle-queue », car même arrêté sa queue tremble, comme agitée par le vent — se pose sur une pierre plate, et entonne aussitôt son chant joyeux accompagné par le roulement du ruisseau et le bruissement des feuilles.

Le mot de la fin, sans doute, est moins heureux :

« Oui, j'aime mon ruisseau, qui m'a vu tout petit, frissonnant, barbotant, riant, criant, m'ébattre dans son eau claire et sur ses cail-

loux ensoleillés — et qui maintenant me donne une leçon saisissante de la puissance du Créateur. »

Cette génuflexion finale devant le bon Dieu, si brusque, si peu attendue, et si extérieure au personnage et au sujet — est évidemment bien fâcheuse, parce qu'elle n'a pas l'air sincère, et qu'elle ressemble trop à une politesse superficielle, et peut-être intéressée, vraiment inconvenante en pareil sujet — mais ce geste bref et maladroit ne parvient pas, heureusement, à effacer la nette impression que l'on garde du reste.

Quant au second, il n'a rien d'un naturaliste. C'est un garçon qui a tout simplement vagabondé dans les bois de sa commune, et qui a gentiment dit ce qu'il y avait vu.

« Le hameau de Verchiez est un groupe de jolies fermes, clairsemées au milieu des vergers, qui escaladent les derniers contreforts du Chamossaire, au-dessus d'Ollon.

Un petit ruisseau dégringole la pente, tout près des habitations. Combien ce filet d'eau, qui se faufile entre les saules-pleureurs et les ajoncs, serait charmant, — si le ravin dans lequel il coule n'était couvert d'ordures et de déchets de ménage, que des femmes y jettent sans égard pour le charme de l'endroit ! Des papiers dégoûtants gisent pêle-mêle avec des boîtes de conserves béantes et des « briques » de verre qui étincellent au soleil, des fruits pourris, des lambeaux d'étoffe, et toute une ferraille hétéroclite, tordue, couverte de rouille. Et sur cet endroit infect plane une odeur fétide de fermentation et de pourriture...

Mais à quelques minutes du hameau, plus trace d'ordures et de déchets. L'eau serpente dans l'herbe, au milieu des cressons tremblants et des populages, aux fleurs d'un jaune si riche et aux larges feuilles luisantes. Le filet qui suffirait à peine à alimenter le bassin d'une petite fontaine, creuse un sillon irrégulier entre les touffes d'herbe qui baignent leurs racines dans son eau claire et froide. Par endroits, de grosses mottes de terre, rongées par le bas, forment un fragile pont... »

Voilà des choses vues, n'est-ce-pas, et voilà une sûre poésie. Comme ces petits détails dessinés avec un goût si simple éclipsent les dorures de tout à l'heure ! Comme la vérité est plus belle que tous les « ornements » !

Redisons pour conclure que le jury ne prétend pas ici se constituer en tribunal, — et qu'il peut encore moins légiférer. Il serait bien heureux déjà s'il pouvait seulement aider à une évolution qui

se dessine depuis quelques années dans les classes primaires, où l'on commence à donner aux examens des sujets qui vont résolument dans le sens ici proposé. Il connaît assez tous les obstacles, et la force des vieilles habitudes, devenues avec le temps plus naturelles que la nature...

Un expert ne disait-il pas tout récemment à une maîtresse, au sujet d'une composition cependant très vigoureuse et très solide toute en faits brièvement et énergiquement consignés : « C'est sec comme un procès-verbal ! ».

Mais un procès-verbal, cher Monsieur, contient au moins quelque chose. Etre sec — ce n'est pas inévitablement un défaut. Le bois sec est celui qui est enfin devenu propre au travail et au chauffage. Thème mal dégrossi, un morceau de ce bois-là vaut mieux que les mille moulures en plâtre verni et écaillé, que toutes les baguettes et les fleurons en bois cironné et tombant en poussière, qui « décorent » les compositions de nos élèves. L'informe cube de bois dur a plus de valeur que tous les placages volés dans les livres, et amoncelés en dépit de toute espèce de bon sens et de goût à travers leurs pauvres travaux.

Peu à peu d'ailleurs, — l'âge aidant, et des exercices bien dirigés — cette « sécheresse » prendra quelque figure. La poésie, le charme naîtront d'eux-mêmes, peu à peu. L'un et l'autre poindront d'emblée, au surplus, dès que l'élève aura écrit avec sincérité.

Et « l'épreuve » du jury d'examen, condamné aujourd'hui à avaler tant de pâtés moisis et de viandes faisandées, risquera de devenir un jour une vraie fête — lorsqu'il pourra savourer de bonnes productions bien saines, présentées sans faux apprêt...

LOUIS LAVANCHY.

PRATIQUE

DESSIN : LES SAUTEURS

Avant d'étudier séparément les animaux sauteurs, le lièvre, le lapin, le kangourou, l'écureuil, la gerboise, etc., nous jugeons utile de donner quelques traits généraux qui serviront d'**introduction** toutes les fois qu'on aura à traiter un quadrupède sauteur.

La démonstration que Rothe donne des formes du sauteur peut servir de modèle :

« Comment un animal qui progresse par sauts ou bonds doit-il être construit pour bien sauter ? Examinons n'importe quel animal en train de sauter et nous constaterons que le travail est fourni *par les jambes de derrière*. D'où cette première conclusion : chez les sauteurs, c'est le train de derrière qui est le plus développé, le plus fort. Les jambes de devant ont peu à faire ; elles ne servent que pour marcher lentement et pour tenir la nourriture (exemple : l'écureuil).

» En dessinant un sauteur, on trace donc les **jambes** antérieures courtes, les postérieures longues, si longues que l'animal ne peut les tenir verticales comme les autres quadrupèdes sans basculer en avant ; c'est pourquoi les trois parties, cuisse, jambe, pied (celui-ci très allongé comme chez les autres herbivores), sont toujours fléchies les unes sur les autres au repos ; le genou est en avant, le talon en arrière ; ce fléchissement à fond, qui fait que l'animal semble assis sur son derrière, au repos, lui permet d'être toujours prêt à s'enfuir, en détendant ses jambes de derrière.

(Remarque du trad. : Quand le sauteur est au repos, ses pieds de derrière reposent entièrement sur le sol, *jusqu'au talon*. Dans cette position, il est digitigrade par les pattes de devant et *plantigrade* par celles de derrière. C'est ce qui permet aux écureuils, aux lapins, etc., de se dresser aisément sur leur train de derrière sans tomber ; mais quand ils s'apprêtent à marcher, leurs talons se relèvent, leurs pattes de derrière deviennent alors *digitigrades*.)

» Voyons maintenant les autres parties du corps :

» Un **cou** long gênerait le sauteur en le faisant basculer en avant dans les sauts ; nous lui donnerons donc un cou plutôt court.

» Le sauteur est un animal à nez *(Nasentier)*, c'est-à-dire au *nez développé* parce que c'est un herbivore sans défense, qui doit être avisé à temps du danger, grâce à son sens de l'odorat. Sa tête sera donc plutôt allongée, pointue en avant et large en arrière.

» Mais deux sens ne sont pas de trop pour déceler un ennemi ; il est bon que l'ouïe soit aussi très développée ; c'est pourquoi les oreilles sont généralement longues chez les sauteurs ; elles atteignent même des dimensions extraordinaires chez le lièvre et le lapin. Et ces oreilles, tout en étant grosses, doivent pouvoir être dirigées dans une direction donnée ; c'est la raison pour laquelle elles sont minces à leur racine, larges au milieu et pointues à leur extrémité.

» En traçant le squelette du sauteur au tableau noir, il faudra insister sur la *proéminence du genou en avant ;* car c'est là que les élèves font le plus de fautes. En outre, on fera remarquer qu'un tel appareil de saut exige des muscles puissants dans les jambes de derrière ; ces muscles forment donc une grosse masse, très caractéristique chez le lièvre, le lapin, l'écureuil, etc.

» Donnons encore une **queue** à notre sauteur et nous obtiendrons quelque chose comme un kangourou. Avec quelques modifications, nous arriverons au lièvre qui est encore un sauteur ; mais chez celui-ci l'appareil de saut est plus petit, les oreilles plus longues (le lièvre est plus craintif) et la queue très petite. »

Rothe recommande de montrer si possible un film sur les kangourous aux élèves. Il est nécessaire que l'enfant voie les animaux *en mouvement*, parce que le mouvement explique mieux la construction des différentes parties d'un animal.

R. BERGER.

CALCUL MENTAL

18e LEÇON

DIGRESSION

En ce moyen, entra en affection d'icelle Science numérale, et touts les jours après disner et souper y passoit temps aussi plaisantement qu'il souloit ès dez ou ès chartes. A tant sceut d'icelle et théoricque et practicque, que Tunstal Anglois, qui en avait amplement escript, confessa que vrayment en comparaison de luy il n'y entendoit que le hault Alemant.

RABELAIS.

1. *Le quintal* coûte *en francs* ce que *le kilo* coûte *en centimes.*
L'hectolitre » » » *le litre* » »
L'are » » » *le m²* » »

2. **Masse spécifique.** Nombre de *grammes par cm³*, de *kilos par litre ou dm³*, de *tonnes par m³*.

3. **Pour cent.** *Le 1 % d'un nombre est un centième de ce nombre.*
Un centime par franc ; un centimètre par mètre ; un centilitre par litre ; un centigramme par gramme ; un kilo par quintal.

3 % de 45 f.	On dit : 3 fois 45 centimes	**1,35 f.**
6 % de 8,5 m.	6 fois 8,5 centimètres	**51 cm.**
16 % de $4\frac{3}{4}$ l.	16 fois $4\frac{3}{4}$ centilitres	**76 cl.**
11 % de 19 g.	11 fois 19 centigrammes	**209 cg.**
13 % de 1,2 q.	13 fois 1,2 kilo	**15,6 kg.**

Le t % d'un nombre peut s'exprimer en fraction de ce nombre : $\frac{t}{100}$, *que l'on simplifie s'il y a lieu.*

10 % ; 0,1 ou $\frac{1}{10}$	25 % ; $\frac{1}{4}$	20 % ; $\frac{1}{5}$	12 ½ % ; $\frac{1}{8}$
5 % ; moitié de 10 %	75 % ; $\frac{3}{4}$	40 % ; $\frac{2}{5}$	37 ½ % ; $\frac{3}{8}$
15 % ; 10% + 5 %	$33\frac{1}{3}$ % ; $\frac{1}{3}$	60 % ; $\frac{3}{5}$	62 ½ % ; $\frac{5}{8}$
50 % ; $\frac{1}{2}$	$66\frac{2}{3}$ % ; $\frac{2}{3}$	80 % ; $\frac{4}{5}$	87 ½ % ; $\frac{7}{8}$

Exemple. 240 francs.

10 % ; le 10e de 240,	**24.**	25 % ; le quart,	**60.**
15 % ; 24 + 12,	**36.**	$33\frac{1}{3}$ % ; le tiers,	**80.**
50 % ; la moitié,	**120.**	$12\frac{1}{2}$ % ; le huitième,	**30.**

4. **Pour mille.** *Le 1 ‰ d'un nombre est un millième de ce nombre.*
Un millimètre par mètre ; un mètre par kilomètre ; un gramme par kilo ; un kilo par tonne.

3 ‰ de 510 m.	On dit : 3 fois 510 mm.	**1,53 m.**
10 ‰ de 4,6 km.	10 fois 4,6 m.	**46 m.**
15 ‰ de $12\frac{2}{3}$ kg.	15 fois $12\frac{2}{3}$ g.	**190 g.**
11 ‰ de 3,5 t.	11 fois 3,5 kg.	**38,5 kg.**

(A suivre.) J. H. ADDOR.

INFORMATIONS

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS !

Avec des ressources très diminuées par la malice des temps, cette institution continue à rendre de grands services au public. Les subsides officiels ont tous été rognés et les dons des particuliers se font rares et petits. Cependant le dépôt régional de Lausanne a expédié encore 22 276 volumes en 1934 ; seuls les dépôts de Berne et Zurich l'ont dépassé (42 300 et 23 734 volumes). Le total des prêts pour l'ensemble de la Suisse est de 100 034 volumes. Dans ce nombre sont compris les 7734 ouvrages spéciaux ou d'ordre professionnel envoyés par le dépôt central (Berne Hallerstrasse 58).

Pour satisfaire le besoin de lecture instructive de ceux qui ne veulent pas s'adresser à Berne et pour utiliser le stock des excellents livres déposés à Lausanne, le Comité central a décidé de faire *un essai :* le dépôt de Lausanne expédiera dans la période d'été, soit du 1er mai au 15 juillet et du 1er au 15 septembre des collections de 10 volumes de culture générale (philosophie, religion, sciences, littérature, voyages, histoire, biographies) aux conditions suivantes :

1. *Pour une durée de 1-2 mois :*		2. *Pour une durée de 3-4 mois :*	
a) Finance de prêt . . .	Fr. 1.50	*a*) Finance de prêt . . .	Fr. 3.—
b) Port (aller)	» 1.—	*b*) Port (aller)	» 1.—
Total	Fr. 2.50	Total	Fr. 4.—

II. Le versement de cette somme se fait avec la commande, en timbres ou au compte de chèques (Lausanne II.1346). Le port de retour est à la charge des stations.

Les mois sont comptés à 30 ou 31 jours ; il sera tenu compte de 10 jours en surplus pour les deux courses. Par exemple, une collection envoyée le 1er mai devra être de retour le 10 juillet au plus tard.

III. Si une collection n'est pas rentrée 70 jours après son expédition, l'abonnement est considéré comme prolongé. La location pour cette nouvelle période, soit 1 fr. 50, sera versée immédiatement.

Tous les livres doivent être rentrés le 25 novembre.

CONFÉRENCES ÉDUCATIVES

Elles auront lieu les 24 et 25 mai prochain et traiteront de la préparation de la jeune fille aux travaux de maison, sujet dont l'importance et l'intérêt actuel n'échappent à personne.

Le vendredi sera consacré à l'enseignement ménager dans nos écoles vaudoises, son organisation, son but, ses résultats, son influence sur nos futures mères de familles. L'après-midi visite de classes ménagères.

Le samedi sera réservé au travail de maison sous l'angle professionnel : l'effort des sociétés féminines pour rehausser les professions ménagères, les mesures législatives prises dans le même sens. En quoi consiste l'apprentissage ménager ? Qui intéresse-t-il ? Où mène-t-il ?

Une place spéciale sera faite aussi au travail ménager dans la famille.

Enfin, la séance de clôture aura lieu à Marcelin après visite de l'Ecole ménagère rurale.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

LA CORNICHE DU JURA

Dans sa partie supérieure, la ligne du *chemin de fer Yverdon-Ste-Croix* offre une vue très étendue sur le Plateau et les Alpes. Trajet très pittoresque *Buts de courses :* Le Chasseron (restaurant), Le Cochet (restaurant à la Casba), Mont de Baulmes (restaurant), Aiguilles de Baulmes, Le Suchet (restaurant à la Mathoulaz), Gorges de Covatannaz, de Noirvaux, de la Poetta Raisse. Taxes très réduites pour sociétés et écoles. Trains spéciaux sans majoration de prix suivant le nombre des participants Demandez le Panorama et la brochure " Ste Croix Excursions " (envoi gratuit) et tous renseignements *à la Direction à Yverdon. Carte de promenades et excursions* au 1/50000, en 6 couleurs, en vente au prix de Fr. 1.—.

Champs de gentianes et d'anémones en mai et juin

AROLLA 2000 m.
PENSION DE LA POSTE

Conditions spéciales pour écoles jusqu'au 15 juillet.

LES ORMONTS

Buts de courses pour écoles

Le Lac Retaud, 1680 m.; la Palette d'Isenau, 2173 m ; le Pic Chaussy, 2355 m.; le Lac Lioson, 1851 m.; le Lac des Chavonnes (par la Forclaz), 1698 m.; la Pierre du Moëllé, 1711 m., etc. Pour renseignements s'adresser à la Direction du chemin de fer **AIGLE-SÉPEY-DIABLERETS** à Aigle, téléphone 152.

TRIENT, Valais

Recommandé pour courses d'école, 1 h. du glacier, 4 h. de Chamonix par le col de Balme Service automobile de Martigny.

HOTEL DU GLACIER

Chambres et pension pr écoles et sociétés : prix très réduits. Pension pr séjour d'été dep. 6 fr.

Pour vos banquets de sortie adressez-vous à l'

HOTEL DU LAC à MONTRIOND-LE-LAC

Hte-Savoie qui vous servira à partir de 16 fr. En juin 21 jours de séjour pour 750 fr. français tout compris.

Lausanne Tea-Room Müller-Blanc
succ. Ch. Grezet

Av. Ouchy 3. A 3 MINUTES DE LA GARE. JARDIN et SALLES pour écoles et sociétés. Prix spéciaux. Se recommande.

Café-Restaurant du Pont de Gueuroz s. Vernayaz

Pont le plus haut d'Europe.

Parc autos. Grande campagne ombragée ; pique-nique. But de courses idéal pour écoles et sociétés. Prix très modérés. FRAPOLLI, tél 62.851.

LA GROTTE AUX FÉES

(Valais) ST-MAURICE Tél. 45.

Une des merveilles de la Suisse, à 500 m. en profondeur dans le rocher Magnifique but de promenade et d'instruction pour écoles et sociétés. Cascade et lac illuminés. Restauration et emplacement pour pique-nique.

Bibliothèque nationale suisse
Berne

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

LA GRUYÈRE **But de courses pour sociétés et écoles.**

Billet collectif à prix réduit au départ de toutes les stations C. F. F. **Grandes facilités pour trains spéciaux.** Services d'autocars pour excursions dans toutes les directions. Prière de s'adresser à la Direction des Chemins de fer électriques de la Gruyère à Bulle. Téléphone 85.

ALLEZ-VOUS A LUCERNE ?

DANS L'HOTEL - RESTAURANT "LÖWENGARTEN"

écoles, sociétés, etc., trouvent bon accueil. A proximité immédiate du monument des Lions et du Gletschergarten **Grand parc pour autos.** Local séparable pour 1000 personnes. Prix très réduits pour déjeuners, dîners, café, thé, chocolat, pâtisserie, etc.

J. Buchmann, propr. (Téléph. 20.339)

LAC RETAUD s. DIABLERETS (ALT. 1705) TÉL. 33

à 25 minutes du COL DU PILLON

Vin d'Aigle — Restauration — Pension — Thé, café, chocolat — Articles souvenirs
Course idéale pour écoles — Rendez-vous pour tous promeneurs — Chambres
Ouverture au début de juin. Avant, s'adr. au propr. : F. MAISON, "La Chapelle", Aigle.

CHEMIN DE FER MARTIGNY-ORSIÈRES

Buts de courses nombreux et variés : Champex, Val Ferret, Grand Saint-Bernard, Vallée de Bagnes, etc. Taxes reduites pour sociétés et écoles.

Autocars pour excursions dès les gares de Sembrancher et d'Orsières
Renseignements et conditions à la Direction du chemin de fer M.-O., à Martigny-Bourg
(Téléphone : Martigny N° 61.070)

A FIESCH **(Haut-Valais)**, point de départ pour **Eggishorn** et **Binn**, vous trouverez des bons repas et un logement confortable à prix très réduits à

L'HOTEL DES ALPES

Grandes salles — Se recommande : Famille M. Feller

L'excursion recommandée pour écoles et sociétés :

le PASSAGE de la GEMMI sur LOECHE-LES-BAINS

2349 m. Bon chemin muletier Valais, 1411 m.

Visite des eaux les plus chaudes de Suisse : 51°. Excursion facile au Torrenthorn (3003 m.) le Righi du Valais. Tous renseignements sur transports et logement par Chemin de fer électrique Loèche-Souste.

Les Tramways Lausannois

JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **Montheron** et du **Jorat** (lignes 20, 21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. Téléph. **33.141.**

N° 21. — LXXIe ANNÉE LAUSANNE, 25 mai 1935

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

Rédacteur de l'« Educateur »:
ALBERT ROCHAT
CULLY

Comité de rédaction:
M. CHANTRENS, Territet
H. BAUMARD, Genthod
H.-L. GÉDET, Neuchatel
J. MERTENAT, Delémont

Rédacteur du « Bulletin »:
CHARLES GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:
Al. CHEVALLEY, Lausanne
Ad. LAGIER, Genève
Mlle N. LOBSIGER, Petit-Lancy
J.-E. MATTHEY, Neuchatel
H. SAUTEBIN, Delémont

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :
AVENUE DE LA GARE, 23, LAUSANNE
CHÈQUES POSTAUX : II. 6600 TÉLÉPHONE : 33.633

PRIX D'ABONNEMENT :
Suisse..... **Fr. 9.—** Etranger..... **Fr. 12.—**

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Comme but de course choisissez :

ZINAL et le Val d'Anniviers

La Société des Hôtels vous fait des conditions spéciales pour le logis, les repas et le tranports par cars. Prospectus et renseignements par **E. Haldi, directeur.**

LA GROTTE AUX FÉES

(Valais) ST-MAURICE Tél. 45.

Une des merveilles de la Suisse, à 500 m. en profondeur dans le rocher Magnifique but de promenade et d'instruction pour écoles et sociétés. Cascade et lac illuminés. Restauration et emplacement pour pique-nique.

SALANFE 1914 m. VALAIS

HOTEL DENT DU MIDI **HOTEL CIME DE L'EST**

Ouverts du 1er juin au 1er octobre. Pour écoles: soupe, couche sur paillasse, café au lait, Fr. 2.– par élève. Salles chauffées. Dortoirs séparés, très propres et bien aérés.
Tél. Salanfe 91.2 Coquoz Frères & Cie propr. Hiver : Salvan 35 Membres C. A. S.

Fondation Berset-Müller

pour instituteurs et institutrices

Deux places sont libres dans la maison de retraite du Melchenbühl, près de Berne. Conditions d'admission : au minimum 55 ans d'âge et 20 ans de service en Suisse.

Adresser les demandes d'admission **avant le 10 juin** au président de la Commission Berset Müller, M. F. Raaflaub, Erlacherhof, Berne, en y joignant les pièces suivantes :

1. Acte d'origine. — 2. Acte de naissance. — 3. Certificat de bonnes mœurs.— 4. Attestation médicale de bonne santé. — 5. Preuves de 20 ans d'activité dans l'enseignement. — 6. Références.

Les candidats de langue française peuvent se renseigner auprès de M. Paul Martin, directeur du Collège scientifique, Lausanne.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

ANDRÉ CHÉRON

Trois fois champion de France

Nouveau manuel d'échecs du débutant

Un volume in-8° de 178 pages, relié . . . . . Fr. 6.—
broché . . . . . » 5.—

Cet idéal cours élémentaire d'échecs s'adresse : 1° *aux profanes* qui désirent apprendre à jouer mais ont besoin d'explications du jeu claires et précises ; 2° *aux débutants* qui sont en quête d'un cours qui enseigne tout l'essentiel ; 3° *aux joueurs ambitieux* qui se sentent arrêtés dans leurs progrès et qui cherchent un maître.

Les échecs artistiques

Un volume in-8° de 170 pages et 140 diagrammes, relié . . . Fr. 6.—
broché . . » 5.—

C'est un traité didactique sur le problème et l'étude, écrit par un maître de la composition, et une merveilleuse collection de problèmes et d'études, la poésie des échecs avec une profusion de théories nouvelles.

Traité complet d'échecs

Un volume in-8° de 440 pages, illustré, relié . . . . . Fr. 14.—

« Si, en 1913, quand j'ai débuté dans les échecs, j'avais eu le Traité de Chéron un an après j'aurais eu la force que je n'ai acquise que dix ans après. Ce qu'il fallait chercher dans cent livres se trouve dans un. »
Renaud, champion de France 1923

Le mérite durable de cette œuvre splendide réside dans le fait qu'ici, pour la première fois qu'il s'agisse du début du milieu ou de la fin de la partie, l'idée a été dégagée.

PLUMES SOENNECKEN

pour l'enseignement de la nouvelle écriture dans les écoles suisses.

Demandez échantillons gratis !

F. SOENNECKEN - BONN

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

VIENT DE PARAITRE :

UNE MÈRE

Mme de Prat de Lamartine née Alix de Roys

par

J. de MESTRAL COMBREMONT

Un volume in-16 broché, illustré . . . . . Fr. 3.50

Rendons grâce aux belles âmes d'autrefois, comme à celles d'aujourd'hui, qui nous prouvent par leur exemple que les difficultés, les peines et tourments inséparables de l'humaine condition peuvent être surmontés... si l'on cherche la force là où elle se trouve, c'est-à-dire plus haut que ce monde. Alix de Lamartine, dont ce livre nous conte la captivante histoire, fut une de ces femmes trop rares, plus femmes que d'autres qui, pour exercer une influence profonde, n'ont besoin ni de grands gestes ni de discours. Par sa bonté généreuse, source du « charme inexprimable qui était en elle », selon le mot d'un contemporain, par sa piété grave et souriante, elle régna paisiblement sur son mari, sur cinq filles, sur toute une humble population rurale... et sur l'âme du grand poète dont on peut dire qu'il fut son fils deux fois par la chair et par l'esprit.

Belle lecture que celle de ce livre, particulièrement bienfaisante en nos temps troublés.